



RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Le conseil d'administration tiendra une séance extraordinaire à 14h, le 21 septembre 2016, au 100, place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré au cours de laquelle le budget de l'année 2017 sera adopté.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 16^e jour de
juin deux mille seize.**


Joël Eric Portelance, Secrétaire-
trésorier

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 19 septembre 2016.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 19 septembre 2016

